

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU
N° 2024_03_28_02**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mars, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CIAS, dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Marie-Ange Fouchereau, Vice-Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou

Date de la convocation : 15 mars 2024

Nombre de membres
En exercice : 17
Présents : 11
Votants : 12

Présents : Marie-Claude HAMARD, Florence MARTIN, Estelle BASTARD, Mireille POILANE, Liliane LANDEAU, Juanita FOUCHER, Charles PARNET, Thérèse BAZOT, Patricia MICHEL, Chantal MAHOT et Jean-Claude LECUIT.

Excusés : Étienne GLÉMOT, Louis BOUTIN, Brigitte CERINI et Serge FRETAULT, Marie-Ange FOUCHEREAU

Absente : Yamina RIOU.

Pouvoir : Brigitte CERINI à Marie-Claude HAMARD.

Secrétaire de séance : Stéphane JEANNETEAU

Objet : Vote du compte administratif 2024

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS,

SUR proposition du Président de séance ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 1612-12 et L. 2121-14;

VU le Code de l'action sociale et des familles ;

VU l'instruction comptable et budgétaire M14 ;

VU le compte de gestion du budget principal pour l'exercice 2023 ;

VU le compte administratif 2023 du budget principal ;

CONSIDÉRANT que Monsieur Jean-Claude LECUIT a été élu président de séance pour ce vote ;

CONSIDÉRANT que Madame FOUCHEREAU, suppléante du président, a quitté la pièce et n'a pas participé au vote ;

CONSIDÉRANT qu'il convient d'adopter le compte administratif 2023 du budget principal du CIAS ;

EXERCICE 2023		CIAS
	DEPENSES REELLES ET D'ORDRE DE L'EXERCICE 2023	1 749,00
	RECETTES REELLES ET D'ORDRE DE L'EXERCICE 2023	3 783,08
	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	2 034,08
	EXCEDENT REPORTE DE L'EXERCICE 2022	
INVESTISSEMENT	DEFICIT REPORTE DE L'EXERCICE 2022	1 320,29
	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023 A REPORTER SUR 2024 (D001 ou R001)	713,79
	RESTES A REALISER DEPENSES 2023 A REPORTER EN 2024	
	RESTES A REALISER RECETTES 2023 A REPORTER EN 2024	
	RESULTAT NET DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2023	713,79
	<i>Besoin de financement de la section d'investissement</i>	0,00
	DEPENSES REELLES ET D'ORDRE DE L'EXERCICE 2023	250 232,13
	RECETTES REELLES ET D'ORDRE DE L'EXERCICE 2023	273 122,64
	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	22 890,51
FONCTIONNEMENT	EXCEDENT REPORTE DE L'EXERCICE 2022	112 418,10
	DEFICIT REPORTE DE L'EXERCICE 2022	
	RESULTAT NET DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023	135 308,61
	RESULTAT A AFFECTER A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (cpte 1068)	0,00
	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023 A REPORTER SUR 2024 (D002 ou R002)	135 308,61
	TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT	136 022,40

ENTENDU l'exposé de la Vice-Présidente, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Adopte le compte administratif 2023 du budget CIAS, conformément au document joint en annexe ;
- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire au compte du CIAS ;
- Arrête les résultats définitifs tels que présentés dans le tableau ci-dessus ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à l'application de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire
Après envoi en Préfecture
Le :
Et publication ou notification
du :12 AVR. 2024.....

Pour extrait conforme au registre,
Fait et délibéré en séance le 28 mars 2024,
au Lion d'Angers,
Jean-Claude Lecuit
Président de séance

Lecuit



Accusé de réception en préfecture
049-200078533-20240328-2024_03_28_02-BF
Date de télétransmission : 12/04/2024
Date de réception préfecture : 12/04/2024